

Employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires

RNCP541 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	312
Code(s) ROME	D1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP employé de vente de produits alimentaires réceptionne les produits. Il les range en rayon ou sur les étales en respectant l'organisation de l'enseigne.

Il étiquette et procède au changement de prix des produits.

Il met en place la signalisation sur le rayon et sur les produits frais et présente avec recherche la marchandise.

Il informe la clientèle sur la fabrication et la composition des produits, la conseille sur leur valeur gustative et vend après avoir procédé éventuellement à la pesée, à la coupe, au tranchage de ceux-ci.

Il surveille l'état des réserves, des chambres froides, ainsi que l'état marchand des rayons et retire les produits impropres à la vente.

Il respecte et applique les règles d'hygiène, de conservation et de sécurité propres à la nature des produits qu'il vend.

Chaque jour il procède au nettoyage des équipements, du matériel et de l'espace de vente.

Il procède au comptage des produits en vue de l'inventaire et des achats à effectuer.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du CAP employé de vente de produits alimentaires réceptionne les produits. Il les range en rayon ou sur les étales en respectant l'organisation de l'enseigne.

Il étiquette et procède au changement de prix des produits.

Il met en place la signalisation sur le rayon et sur les produits frais et présente avec recherche la marchandise.

Il informe la clientèle sur la fabrication et la composition des produits, la conseille sur leur valeur gustative et vend après avoir procédé éventuellement à la pesée, à la coupe, au tranchage de ceux-ci.

Il surveille l'état des réserves, des chambres froides, ainsi que l'état marchand des rayons et retire les produits impropres à la vente.

Il respecte et applique les règles d'hygiène, de conservation et de sécurité propres à la nature des produits qu'il vend.

Chaque jour il procède au nettoyage des équipements, du matériel et de l'espace de vente.

Il procède au comptage des produits en vue de l'inventaire et des achats à effectuer.

Blocs de compétences

RNCP541BC01 — UP1 Pratique de la vente et des services liés

LISTE DE COMPÉTENCES

Vendre

Accompagner la vente

RNCP541BC02 — UP2 Travaux professionnels liés au suivi des produits alimentaires et à l'hygiène

LISTE DE COMPÉTENCES

Appliquer les règles d'hygiène et de conservation

Réceptionner, stocker, expédier des produits alimentaires en commerce de détail et de gros, en entrepôt ou en entreprise de distribution-grossiste

Suivre les familles de produits alimentaires

RNCP541BC03 — UG1 Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

HG et EMC

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

RNCP541BC04 — UG2 Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Rechercher, extraire et organiser l'information

- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

RNCP541BC05 — UG3 Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

RNCP541BC06 — LV facultative de langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau A 2 du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Magasins de proximité sédentaires ou non sédentaires spécialisés, petites et moyennes surfaces alimentaires vendant en libre service, grands magasins possédant des rayons alimentaires. Ensemble du secteur alimentaire. (Boulangerie/Pâtisserie/Glacierie – Primeurs - Fromagerie – Poissonnerie – Charcuterie...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

vendeur en alimentation, en épicerie, en produits frais

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 816 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires · tension 3/5 (Modérée) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	35 475
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	36 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP34947

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
CNDP ONISEP
<http://www.onisep.fr>
<http://www.cndp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/541/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	990 €
Coût moyen par dossier	990 €
Durée moyenne	1350 h
Période	12/2020
France compétences	51 %
Reste à charge titulaire	49 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.